

Philosophie de travail

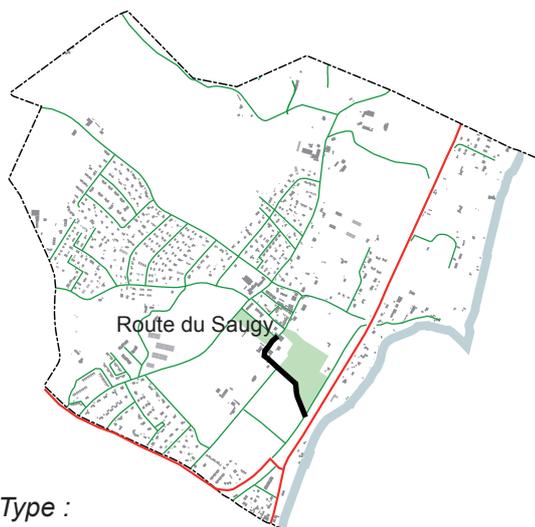
A notre sens, le territoire nous renseigne sur les différentes actions à mener en particulier à travers la compréhension de ses fondements historiques, l'analyse de ses formes et traces naturelles ou construites qui, au fil du temps, ont forgé l'identité du village. Il s'agit pour nous de révéler ces éléments existants, parfois cachés, comme point de départ d'une structure d'ensemble cohérente et rattachée aux spécificités locales (système des haies, type d'arborisation, morphologie des chemins, gestion de la pente...). Deux échelles de réflexion se dessinent alors sur le territoire communal : l'une relative au centre avec des questions plus urbaines de seuil et d'entrée de village, l'autre plus étendue positionne les limites d'un aménagement de transition entre l'urbanisation et les aires agricoles.

Nota Bene :

- Les propositions présentées dans la lecture par tronçons suivante sont au stade de l'esquisse et doivent faire l'objet d'études ultérieures notamment par des ingénieurs de la mobilité.
- La carte de toponymie p.17 sert de référent pour le repérage des noms de voie.

6 Lecture par tronçons Fiches analytiques

A.1 Analyse des qualités et dysfonctionnements



Type :
Route de quartier



1
Accès au mail Lullin / Passage piéton en projet



2
Manque de lisibilité piétonne / Trottoir en projet



3
Sortie du parc Lullin sur la chaussée / Manque de sécurité



4
Entrée du village - route de Saugy / Trottoir en projet

La Route du Saugy constitue l'entrée principale du village depuis l'arrivée au sud par la Route de Lausanne ; elle fait l'objet d'un projet d'aménagement (Cf. 4.8 Aménagement de voirie en réalisation et projet, p.26) pour la doter d'un trottoir et améliorer la sécurité des piétons dans le virage en angle droit caractérisé aujourd'hui par un manque de visibilité.

Un nœud difficile est également relevé au niveau de l'accès au Parc Lullin dans l'axe du Chemin des Rousses, actuellement dépourvu de passage piéton au tout autre dispositif signalant la traversée de la Route du Saugy. C'est par ailleurs à cet endroit que s'effectue l'entrée au village : le champ visuel quitte la grande étendue, se resserre, et devient bordé de part et d'autre par un haut mur de soutènement et une haie arborisée marquant le début des maisons de maîtres. Une modification de la chaussée est à prévoir devant cette sortie du parc pour à la fois traiter de manière significative l'entrée physique au centre, en modérer le trafic et tranquilliser le passage des mobilités douces.



ROUTE DU SAUGY
A

A.2 Etat actuel



L'entrée du parc Lullin se manifeste par un portail qui débouche sur la chaussée sans seuil pour le piéton ni lisibilité donnée aux automobilistes.

Le banc public situé de l'autre côté en bordure du Chemin des Rousses apparaît peu approprié compte tenu du caractère routier accordé au croisement.



A.3 Propositions

Il s'agit ici d'établir un passage avec un changement de matérialité à l'image de ceux existants déjà au centre (Cf. Photo ci-contre) afin de rompre la continuité de la route, ralentir la vitesse et faciliter le passage transversal des piétons. Ce dispositif fait partie d'un langage identitaire qu'il serait intéressant de généraliser à l'ensemble de la commune pour ainsi créer une unité de traitement des entrées.

Cet aménagement doit être vu dans le détail notamment dans son adéquation avec le passage d'une ligne de bus (problème de croisement des bus avec le trafic et dégradation de sa vitesse commerciale).

Des noues végétales peuvent être aussi positionnées au pied des murs pour la récupération des eaux de ruissellement et comme élément de transition. Ce sont des aménagements de «trottoirs écologiques» qui peuvent caractériser les cheminements situés en périphérie du centre, aux abords de la campagne.

